

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 82

Number 1 *Écriture et créativité en langue seconde*

Article 10

6-1-2014

Nous habitons les langues et les langues nous habitent

Cheikh Tidiane Sow

Conteur, musicien, écrivain, Bègles (France)

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Sow, Cheikh Tidiane (2014) "Nous habitons les langues et les langues nous habitent," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 82 : No. 1 , Article 10.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol82/iss1/10>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Cheikh Tidiane SOW

Conteur, musicien, écrivain, Bègles (France)

Nous habitons les langues et les langues nous habitent

Résumé : « Qui n'a pas sa mère tête sa grand-mère ». Cet adage wolof du Sénégal nous révèle que l'absence de la langue « maternelle » et l'adoption d'une langue autre, loin de constituer un handicap, nous ouvre « naturellement » à l'universel. L'auteur, dont les parents sont d'origine peule et de langue pulaar, livre ici son expérience personnelle et parle de son rapport à ses deux langues familiales que sont le wolof et le français.

Français, langue maternelle, langue seconde, musique, transculturalité, poésie, wolof

J'ai la chance de posséder deux langues familiales : le wolof et le français. Né d'un père issu de l'ethnie peule et d'une mère toucouleur, j'ai grandi au Sénégal, dans des environnements où la langue wolof est la langue majoritaire et / ou la langue dominante. Mes parents appartiennent au groupe linguistique des Haal Pulaar, ceux et celles qui parlent le pulaar. Pour des raisons qui seraient longues ou complexes à exposer ici, je ne comprends que très faiblement la langue de ma mère. Je ne l'ai jamais pratiquée et je suis, de ce fait, considéré comme un *Judd Jeeri*. Le *Jeeri* et le *Waalo* figurent deux zones sylvo-pastorales dans le nord du Sénégal. Au contraire du Peul du Waalo, nomade solitaire, le natif du *Jeeri* vit de l'agriculture et de l'élevage. Ses contacts fréquents avec les agriculteurs wolofs et sa sédentarisation sont facteurs de son acculturation, voire de son assimilation progressive et naturelle. D'où le *Judd jeeri*, celui qui est né sur les terres agricoles et qui ne parle pas la langue des Peuls.

Le wolof est devenu notre langue familiale, notre langue de communication avec les autres populations du pays. « Qui n'a pas sa mère tête sa grand-mère », dit un adage wolof. Cette langue a été et est encore, pour ce qui me concerne, une langue d'écriture et de musique. Elle m'a adopté par la voix de mes parents, par les joutes

oratoires des veillées de Kassak, nuits de chants et danses autour du feu, en l'honneur des circoncis. Elle est venue à ma rencontre sur le chemin de la révolte adolescente et des premières prises de conscience politique, avec les poésies et ses sketches d'un réalisme poussé...

Ma seconde langue familiale est le français, langue de communication administrative au Sénégal. Le français s'est introduit chez nous par le père, brigadier chef de police, qui avait une bonne maîtrise de la langue de Molière et qui en usait souvent dans l'univers familial. Viendra ensuite l'école. C'est par mes sœurs que je vais apprendre à lire et à écrire le français avant mon entrée à l'école primaire. Et tout cela crée un univers symbolique qui nourrit des relations affectives avec des individus, des mots, des images, des signes et des sons.

Installé en France depuis plus d'une vingtaine d'années, je vis dans la région bordelaise avec mon épouse et mes enfants et nous utilisons le français comme langue familiale.

Il m'arrive de connaître une gêne du fait de ma non-maîtrise de la langue maternelle originelle, le pulaar, quand je suis en face de locuteurs peuls avec lesquels l'usage d'une autre langue est impossible. Une gêne parce que la communication est limitée. Cependant je tire de cette non-maîtrise une hypothèse qui vaut ce qu'elle vaut : j'échappe peut-être, par ce fait, à cette tendance humaine que j'appellerai ethnocentrisme ou chauvinisme linguistique. Une chose, en tout cas, est sûre, c'est que l'adoption de ces deux langues, le wolof et le français m'ont fait découvrir le monde, des mondes, en m'inscrivant dans une trajectoire transculturelle et en me faisant découvrir mes identités multiples dans une appartenance complexe à une humanité en mouvement.

Ces deux langues sont mes média de création et d'écriture. C'est par leur intermédiaire que je livre des extraits de ma prochaine publication. Il s'agit d'une nouvelle intitulée *Luuti l'orphelin* suivie d'un recueil de textes poétiques, *Mes Bris Collés* et *Laisse-moi rêver*.

Celle que j'appelle dorénavant ma tante, Jeynaba, l'épouse de Malick, me considère avec beaucoup d'attention et notre commun

usage du pulaar, langue des Peuls, ajoute de l'affectivité et de la complicité dans nos relations. Je me rends quelques jours de la semaine au marché où entre les marchandages et les salamalects, j'essaie de traduire à ma tante les mots écrits sur mon cahier. Je crois avoir dompté ma peur des marchés car je me sais en sécurité depuis que je suis sous la protection de ma nouvelle famille à qui j'ai raconté mes mésaventures en tant qu'orphelin de père et de mère, en omettant de mentionner l'existence de ma famille restante. Jeynaba n'a jamais abordé explicitement mon roman familial mais elle m'a toujours narré des contes qui parlent de séparation, d'orphelins, de marâtres et de parâtres. Il y en a, parmi ces derniers, de mauvais et d'abjects qui jouent de la naïveté et du dénuement des parents pour les séparer de leurs enfants à qui ils réservent le pire des sorts. Il y en a aussi de bons et de généreux qui sauvent des pièges maléfiques et chérissent leurs enfants adoptifs comme des princes. Jeynaba termine très souvent ses contes par ce dicton : « Ce que la main de l'homme peut faire, la main de l'homme peut le défaire ».

Or voici un extrait de ces contes que j'ai essayé de reconstituer et qui me reviennent souvent en songe.

Il était une fois un roi et une reine. Le roi n'aimait pas la musique, il n'aimait pas non plus la danse. Il disait que la musique et la danse, outre qu'elles divertissent, peuvent libérer l'esprit et le corps du peuple. Aussi, chaque fois qu'il entendait un musicien jouer d'un instrument le roi lui faisait couper les doigts.

La reine, elle, était très triste car elle ne pouvait pas avoir de garçon pour assurer la pérennité du trône. Un roi sans successeur ne peut être qu'un roi impuissant et une reine sans un prince, une reine maudite.

Pour trouver remède à son malheur, le couple royal fit le tour des cinq continents. Mais nulle part il ne trouva la solution miraculeuse. Au retour de son dernier voyage sans succès, le Roi réunit les sorciers et les « voyants ». Après les avoir emmurés dans une grotte, il leur cria : « Vous ne sortirez que lorsque vous m'aurez prédit la naissance d'un prince. »

Une semaine passa et les sorciers et voyants demandèrent à être reçus par le roi.

« Messire, dirent-ils, d'ici treize mois et treize jours la reine mettra au monde un enfant. Mais dès qu'il aura poussé son premier cri, il faudra le séparer de sa mère. Il ne devra pas être au contact de quelqu'un de sang royal et cela jusqu'à sa vingtième année. Si par malheur cet interdit était transgressé, c'en sera fini de votre pouvoir royal. »

Le roi fut tellement joyeux qu'il ne laissa même pas le temps aux sorciers et voyants de finir leur prédiction et autres prédications. Le monarque dit :

*« Vous resterez ici jusqu'à la naissance du prince. »
Et il s'en retourna au palais.*

Treize mois et treize jours plus tard, la reine accouchait. Elle n'eut même pas le temps de recevoir le nouveau né sur sa poitrine. Le Roi avait déjà pris la décision radicale d'écartier de la salle d'accouchement tous les docteurs et sages-femmes du palais. Il ne restait que les matrones, des servantes de cour pour assister la reine et accueillir le bébé. Après avoir coupé le cordon ombilical, les matrones découvrirent que l'enfant qui venait de naître était une fille. Mais elles se gardèrent bien de dire la vérité. Elles l'emmitouflèrent dans les draps royaux et l'amènèrent dans une pièce secrète, à l'abri de tout œil royal qui pourrait s'avérer fatal.

*Dès qu'il reçut l'annonce de la naissance de l'enfant, le roi fit appeler une jeune servante qui venait d'accoucher d'un enfant mort né.
« Tu as encore du lait dans ta poitrine. Je te nomme nourrice royale. »*

Le roi choisit également parmi ses serviteurs le plus grand et le plus fort, et lui dit :

« Je te nomme du nom de Liberté. Tu veilleras sur mon fils et sa nourrice. Vous irez habiter loin, très loin du palais, au fin fond du royaume, là où mes leveurs d'impôts n'ont jamais mis les pieds. Je te donne un cheval, une épée et de l'or pour que tu t'occupes bien de lui. Jusqu'à ce qu'il atteigne vingt ans, mon fils ne devra pas être

au contact de quelqu'un qui ait du sang royal. Si jamais cela arrivait, je te couperais la tête. »

Liberté prit la route aussitôt. Il marcha des jours et des jours devant le cheval qui portait la nourrice et l'enfant. En chemin, Liberté se mit à chantonner :

D'ici vingt ans
Vivrons-nous longtemps
Pour qu'à ses vingt ans
Une princesse au printemps

Nul se sut comment il l'avait deviné mais Liberté savait.

Arrivés dans un village, au fin fond du royaume, les voyageurs s'installèrent au milieu de paysans et d'éleveurs très pauvres.

Liberté qui était passé maître dans l'art de jouer de plusieurs instruments de musique trouva enfin l'occasion de s'adonner à cœur joie à sa passion.

Avec pour mère nourricière, une grande conteuse qui connaissait des milliers de récits, l'enfant allait baigner dans un univers réunissant mélodies, rythmes et harmonies, contes et devinettes. Dans le village nul ne savait d'où venaient cet homme, cette femme et cette fillette. Liberté et la mère nourricière se gardèrent de faire mention de leur mission aux villageois.

Ils décidèrent cependant de dire la vérité à la jeune fille quand elle eut atteint l'âge de treize ans. « Si jamais le Roi connaît ton secret, il nous tuera tous » ajouta Liberté.

La princesse promit de garder le secret.

Un soir, les trois membres de la maison se retrouvèrent comme tous les soirs dans la case principale. Liberté chantait et la mère nourricière contait. La jeune fille se mit à chantonner :

À mes Vingt Ans
Avec ou sans Prince Charmant
Reine des Contes et des Chants

Je serai pour les enfants
Car du Roi je suis l'Enfant.

Liberté s'arrêta de jouer et répondit calmement mais gravement à la jeune fille.

« Princesse, cela n'est point possible. Ton père, le Roi, n'aime ni la musique ni la danse. Il a tué la plupart des musiciens et ceux qui vivent encore ont perdu leurs doigts, leurs bras, leur langue. Il y a longtemps que dans la cour du roi et alentour on n'entend plus un tambour résonner, ni une voix chanter. Personne ne danse non plus, depuis qu'un vieux conseiller fou a convaincu le Roi que la musique et la danse étaient dangereuses pour son pouvoir. Même ici, loin de la cour, je me cache pour jouer de la musique, pour chanter. »

La jeune fille lui répondit :

« Plusieurs fois vous avez conté, plusieurs fois vous avez chanté. Je vous ai écouté et j'ai retenu ceci : il y a des rêves qui se réalisent et d'autres qui ne réalisent pas, on ne peut le savoir qu'en se mettant en chemin. »

C'est ainsi que le lendemain matin, la jeune fille se mit à chanter sur la place du village et devant toutes les cases où elle passe.

À mes Vingt Ans!
Avec ou sans Prince Charmant!
Reine des Contes et des Chants!
Je serai pour les enfants!
Car du Roi je suis l'Enfant!

Ce qui devait arriver arriva. Cela parvint aux oreilles du roi qui entra alors dans une grande colère. Il rappela les sorciers et les voyants qui lui indiquèrent que le seul moyen de conjurer le sort et d'éviter sa propre perte, était d'offrir la princesse et Liberté en sacrifice aux dieux de la forêt. Le roi ordonna aussitôt à ses soldats de lui ramener Liberté, la princesse et la nourrice.

Averti par les enfants du village de l'arrivée imminente des soldats royaux, Liberté sella le cheval blanc et demanda à la princesse et

sa nourrice de partir derechef. Il s'adressa à la princesse en ces termes :

« Médite ces paroles tout le long de ton parcours. »

Et il répéta trois fois en direction de la princesse qui s'éloignait vers le nord :

« Écoute, porté par le vent, le sanglot du tison. Écoute, porté par le vent, le sanglot du tison. Écoute, porté par le vent, le sanglot du tison. »

Plus tard, Malick décide de m'apprendre à lire et à écrire le français. Le chauffeur a été initié à la langue de Molière par un marin français qu'il a côtoyé sur le port du temps où, docker, il a servi de guide nocturne à quelques matelots à la recherche de femmes callipyges. Sa soif de venir à bout de son analphabétisme et sa curiosité tenace lui ont permis, en quelques mois, d'être assez armé pour déchiffrer les vieux journaux parisiens qu'il ramassait entre les ballots de marchandises en débarquement.

Il semble que l'histoire envisage bien le croisement des destins qu'elle réalise car je n'ai pas eu besoin de beaucoup de leçons pour surprendre agréablement mon instituteur bienveillant. Comme cahier d'écolier, Malick m'offre une vingtaine de feuilles blanches passablement découpées en rectangle sans attache. Une ardoise, de la craie blanche, un porte-plume et un encrier complètent mon matériel scolaire.

Tous les jours, avant de rejoindre ma tante au marché, je passe des heures à lire, à écrire, à tenter de retenir les petits poèmes que je vais réciter à l'épouse de mon hôte bienfaiteur. Je dispose, il est vrai, de facultés étonnantes de mémorisation que j'ai pu développer pendant mes années d'école coranique. Malick qui, pourtant, dans la pratique de l'islam, vit plus dans l'esprit que dans la lettre, n'entend pas garder mauvaise conscience en se pensant complice dans ce qui pourrait être pour moi un rejet systématique de l'enseignement religieux. C'est ainsi que mon oncle adoptif arrive un jour avec un beau Coran qu'il me remet en présence de sa compagne. Un livre que j'ai gardé plusieurs années avec moi, le parcourant souvent, le

soir avant de m'endormir et tous les vendredis matin avant de me rendre à la mosquée du quartier.

Lorsque j'écris, inspiré par les vicissitudes de la vie ou par les propositions harmoniques de mes compères musiciens, je ne suis pas guidé initialement vers le texte chanté. J'écris poétiquement, laissant les mots m'envahir et m'habiter. Je couche sur le papier ou pianote sur le clavier de mon ordinateur les mots qui me viennent et m'habitent en la circonstance. Principalement en wolof et en français, mes deux langues familiales, mais aussi en espagnol et en anglais, deux langues de rencontres furtives. Leur articulation n'est pas pensée à priori et leur usage n'est pas unique. Cela vient comme naissent les idées qui elles, sûrement, m'imposent le support linguistique de leur tissage et de leur partage.

Plus tard, les textes seront redimensionnés, recoupés, découpés, adaptés, arrangés et articulés au rythme et à la mélodie de la musique pour trouver leur place dans nos compositions collectives.

Mais reste toujours en moi cette envie d'offrir aux textes primitifs de vivre une autre aventure. Le déclic viendra au détour d'une discussion avec un compagnon musicien, lors de ces soirées de fin de concerts. Tu sais, me dit-il, les textes de la chanson française sont souvent tirés d'œuvres poétiques reprises telles quelles ou adaptées. Les textes poursuivent alors deux ou plusieurs vies. C'est alors que j'ai entrepris de revisiter mes premiers textes, pour les présenter dans un corpus dont j'aurai toujours plaisir à partager les paroles qui s'y entrelacent, pour leur donner vie au travers de déclamations oratoires, voix nue ou accompagnée.

Des bris collés

De mes amours
De mes bêtises
De mes certitudes
De mes doutes
Des bris collés
De mes optimismes
De mes folies
De mes galères
De mes humeurs

Des bris collés
De mes illusions
De mes joies
De mes libertés
De mes malheurs
Des bris collés
De mes nomadismes
De mes tourments
De mes paradoxes
De mes quêtes
Des bris collés
De mes rebellions
De mes souvenirs
De mes échecs
De mes utopies
Des bris collés
De mes victoires

Laisse-moi rêver!

J'ai rêvé d'un pays monde
Et ce rêve m'habite
J'habite ce pays où jamais le chef ne ment
J'habite ce pays où disparaissent tous les camps
J'habite ce pays où jamais ne règne l'argent
J'habite ce pays sans kapo ni régiment
Laisse-moi! Laisse-moi rêver
Je suis donc mes rêves

J'ai rêvé d'un pays monde
Et ce rêve m'habite
J'habite ce pays où les femmes ont tous les choix
J'habite ce pays où sont comptées toutes les voix
J'habite ce pays où dire non est plus qu'un droit
J'habite ce pays où en l'homme on a tous foi
Laisse-moi! Laisse-moi rêver
Je suis donc mes rêves

J'ai rêvé d'un pays monde
Et ce rêve m'habite
J'habite ce pays dont les murs sont en poussière

J'habite ce pays dans un monde solidaire
J'habite ce pays où résonnent tous les accents
J'habite ce pays sans empire ni occupant
Laisse-moi! Laisse-moi rêver!
Je suis donc mes rêves

(Ces poèmes sont extraits du recueil *Mes Bris Collés.*)

Après des études de philosophie et d'anthropologie, **Cheikh Tidiane Sow** est, depuis une vingtaine d'années, formateur en communication interculturelle et en démarches participatives. Il intervient auprès d'un public hétérogène : travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, étudiants et élus politiques ou associatifs. Cheikh Tidiane SOW est également musicien, conteur et écrivain. Il a publié son premier essai *Plus on en parle moins on en fait* en 2012, et produit deux albums de musique. Né au Sénégal il y a 53 ans, Cheikh Tidiane SOW vit actuellement à Bègles (France).